



26 janvier 2022

Cardi B obtient 4 M\$ en diffamation contre une blogueuse

AGENCE FRANCE-PRESSE

La rappeuse américaine Cardi B a obtenu 4 millions de dollars US en dommages et intérêts dans son procès en diffamation contre une blogueuse l'ayant qualifiée de «prostituée» cocaïnomane et qui a de l'herpès.

La chanteuse, âgée de 29 ans, Belcalis Almanzar de son vrai nom, avait porté plainte contre la youtubeuse Tasha K, spécialisée dans les nouvelles sur les célébrités, pour avoir diffusé des «rumeurs malveillantes» et des informations «dégradantes» dans une vingtaine de vidéos, selon le procès-verbal de cette plainte.

Cardi B a également obtenu le remboursement de frais médicaux d'un montant de 25 000 \$ et le remboursement de ses frais de justice pour un montant de 1,3 million de dollars.

Tasha K avait également affirmé dans ses publications, vues des millions de fois sur YouTube, que les futurs enfants de la star américaine naîtraient avec des retards mentaux.